

## Jardins éphémères, motivation intacte : les équipes de jardiniers partagés

Léa Mestdagh

---



**Édition électronique**

URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/2033>  
ISSN : 1773-018X

**Éditeur**

Publications de la Sorbonne

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2016  
Pagination : 101-112  
ISBN : 978-2-85944-963-6  
ISSN : 1276-8707

**Référence électronique**

Léa Mestdagh, « Jardins éphémères, motivation intacte : les équipes de jardiniers partagés », *Socio-anthropologie* [En ligne], 33 | 2016, mis en ligne le 02 novembre 2016, consulté le 07 juin 2017. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/2033>

---

# Jardins éphémères, motivation intacte : les équipes de jardiniers partagés

LÉA MESTDAGH

---

## Résumé

Cet article, dont l'analyse sociologique se fonde sur un matériel empirique, étudie des structures collectives particulières, les jardins partagés. Situés dans des interstices urbains, ces jardins sont par définition éphémères. Leurs adhérents font pourtant preuve d'un fort investissement tout en restant bien conscients qu'ils sont limités dans la durée. Proches socialement, ces personnes sont décrites ici à travers quatre « types » construits à partir du sens que les jardiniers donnent à leur participation au projet. Le caractère éphémère de ces collectifs intervient dans la manière dont les membres du jardin s'organisent et interagissent. Mais, loin d'être un frein, il ne limite pas les effets de ces dynamiques collectives, notamment au niveau du quartier, et dont les effets se font souvent sentir bien au-delà de la stricte période d'existence du jardin.

Mots-clés : *jardins partagés, pratique associative, engagement*

## Abstract

Shared gardens are short-lived community phenomena. Created in free and unoccupied city areas, they are eventually meant to be destroyed following the urban development. Despite of this characteristic, shared gardens are felt important by those actually involved in such communities—the gardeners themselves. Written upon the results of a field study, this paper aims to describe four types of gardeners, identified by the different ways each one invest their respective land. It then explains how those shared gardens, however ephemeral in their nature, succeed in two ways : not only do they create strong collective dynamics, but they also have long-lasting effects on urban territories around them, reaching beyond the basic gardening activity.

Keywords: *Community Gardens, Associative Practice, Commitment*

Le « jardinage partagé » est une modalité particulière du jardinage urbain collectif. Ce type de jardinage est apparu en France au XIX<sup>e</sup> siècle, d'abord sous la forme des jardins ouvriers. Impulsés par l'abbé Lemire (Cabedoce, Pierson, 1996), homme d'église et de politique, les jardins ouvriers étaient porteurs d'une idéologie hygiéniste et d'une double volonté d'éducation et de moralisation des familles ouvrières auxquelles ils étaient destinés (Weber, 1998). Ces espaces, vastes et situés en périphérie des villes avaient une vocation essentiellement productive en apportant un complément au budget alimentaire des familles. Les jardins ouvriers ont connu une alternance de succès et d'oublis : fortement investis en période de crise, puis délaissés en contexte de croissance. De nos jours, ces jardins se sont diversifiés, séduisant de nouveaux publics, et d'autres modèles de jardinage urbain collectif ont émergé.

Les jardins partagés s'inscrivent dans la lignée des *community gardens* new-yorkais et québécois (Baudelet, Basset, Le Roy, 2008). Importés en France dans les années 1990, ils ont connu un fort engouement et ont été soutenus par des programmes municipaux, en particulier à Paris avec la mise en place d'une charte « Main verte », visant à promouvoir et à faciliter leur développement. Les jardins partagés se distinguent du modèle traditionnel des jardins ouvriers. En effet, ils substituent à la vocation productive une visée d'agrément, focalisée sur l'éducation à l'environnement, d'une part, et sur le souci du lien social au sein des quartiers où ils sont implantés, d'autre part. Ils accueillent de nombreux événements marqués par l'éclectisme culturel qui caractérise leurs membres, très majoritairement issus des classes moyennes.

Les jardins partagés sont des dispositifs par définition éphémères. Situés dans « ce qui est encore “disponible” dans la ville », dans des « interstices urbains » et fonctionnant « selon des principes d'autogestion, un programme temporaire, flexible et réversible et un planning contextuel<sup>1</sup> », ils peuvent à tout moment être déplacés ou détruits. Chaque nouveau membre intègre cette donnée sans pour autant tempérer son investissement. Mais qui sont ces jardiniers ? Et quels effets a cette dimension éphémère sur le collectif qu'ils constituent ainsi que sur leurs relations avec le territoire urbain et social au sein duquel le jardin s'inscrit ? Nous faisons l'hypothèse ici que le caractère éphémère du jardin partagé ne nuit pas à la constitution de dynamiques collectives<sup>2</sup>.

1 « Recherche – actions. Interstices », *Urban tactics*, site internet de l'Atelier d'architecture autogérée : <http://www.urbantactics.org/publications/publicationsf.html#interstices>, consulté le 24 juillet 2015.

2 Ce travail s'appuie sur l'analyse d'un matériel empirique recueilli à l'aide de plusieurs méthodes combinées. Une observation participante a été menée en 2013-2014 au sein de quatre jardins partagés parisiens et franciliens : le 56 rue

## Collectif de jardiniers : les sens pluriels de l'intégration dans le groupe

L'investissement au jardin partagé s'inscrit dans le cadre du « lien de participation élective » (Paugam, 2009), c'est-à-dire d'une appartenance choisie, par opposition aux appartenances familiale, citoyenne et organique. Les membres de jardins partagés se ressemblent. Ils ont en commun un niveau de diplôme élevé, une position moyenne supérieure dans la hiérarchie sociale ainsi que des pratiques culturelles nombreuses et légitimes. Cette proximité favorise une forte homogénéité des équipes, au sein desquelles on peut néanmoins remarquer des nuances dans la manière d'appréhender le collectif. Quatre profils de jardiniers apparaissent auxquels correspondent quatre fonctions du jardin.

### Jardinier opprimé et jardin refuge

Le jardinier opprimé peut avoir grandi et parfois passé une grande partie de sa vie en province, dans une commune de taille moyenne voire dans un village. Il peut aussi être citadin de longue date, mais avoir eu un jardin qui le soulageait de l'oppression de la vie urbaine. En ville, la présence de nature lui manque et il explique ce ressenti par une histoire familiale rurale, voire le passé agricole de ses parents ou grands-parents. Mal à l'aise dans le milieu urbain, le jardinier opprimé exprime un besoin de nature. C'est le cas de Sandrine<sup>3</sup> :

Mes parents sont d'origine paysanne mais ils ont emménagé en ville aussi. Donc la nature c'est quelque chose qui fait partie de moi. Je ne peux pas concevoir la vie autrement. On fait partie de la nature, la nature nous entoure donc c'est quelque chose qui est essentiel. [...] La vie des gens, la vie des plantes, pour moi c'est la même chose. On ne peut pas vivre dans le béton seulement, en tout

---

Saint-Blaise (20<sup>e</sup> arrondissement de Paris), le Potager des Oiseaux attenant au Marché des Enfants Rouges (3<sup>e</sup> arrondissement), le Gentil Jardin prenant place en bord de route (Gentilly) et la Guinguette de la Dhuis située en retrait d'une ruelle piétonne dans le quartier de la Dhuis (Bagnole). Un questionnaire a également été diffusé aux membres des jardins partagés visités. Ses questions abordent le contexte d'entrée au jardin (date d'arrivée, les moyens de connaissance au jardin, l'éventuelle adhésion antérieure), les modalités de déplacement au jardin (fréquence et durée de visite, activités sur place), les sociabilités du et au jardin (venue seul ou accompagné, rencontre d'autres jardiniers, activités en commun, recommandation du jardin à des extérieurs), les représentations associées au jardin (description, objectifs et valeurs du jardin, qualités des jardiniers), et enfin le jardinier lui-même (sexe, âge, niveau d'études, statut familial, emploi et métier, lieu de naissance, lieu de naissance et métier des parents, pratiques culturelles des six derniers mois, vie associative, positionnement politique). Enfin, 27 membres de jardins partagés ont été rencontrés en entretiens semi-directifs afin de compléter les éléments recueillis.

<sup>3</sup> Tous les prénoms ont été changés pour le respect de l'anonymat des enquêtés.

cas, moi, je vois ça difficilement. Donc si on peut participer à cette chose qui renaît tous les ans, il n'y a pas mieux.

La participation de ce jardinier au jardin partagé vient compenser certains aspects de sa vie citadine qui lui paraissent pénibles. Le jardinage ravive aussi le souvenir de ses expériences passées qui remontent souvent à l'enfance. Pour lui, le rapport à la nature doit se réaliser à travers une activité manuelle, en « mettant les mains dans la terre ». Ses échanges avec les autres adhérents portent prioritairement sur des questions botaniques. Toujours désireux de partager son savoir-faire et d'expliquer les gestes du jardin, il répond volontiers aux fréquentes demandes de conseils ou d'aide pour la réalisation de tâches plus ou moins complexes. De la même manière, en situation d'entretien, ce jardinier a tendance à digresser très régulièrement vers des questions botaniques et suppose chez l'enquêtrice des connaissances pointues sur les différentes essences de plantes, les techniques de jardinage ou la faune des jardins... Il est peu présent lors des discussions et des événements collectifs, à l'exception des festivités directement liées au jardinage tel que les trocs de graines, les cours de jardinage ou la fête annuelle des jardins. En revanche, il assume souvent la « mission d'accueil » des nouveaux adhérents et, en leur inculquant les notions basiques du jardinage, contribue à une intégration rapide des arrivants.

### **Jardinier isolé et jardin convivial**

Le jardinier isolé vit seul et recherche au jardin la compagnie et les échanges. Cette solitude est souvent associée à une situation économique moins favorisée que celle des autres membres. À la différence de ces derniers, il est contraint à un mode de vie de proximité et restreint dans ses possibilités de sorties. Si sa situation financière ne fait pas de lui un précaire, elle est cependant fragile dans un contexte comme Paris et pèse sur ses options résidentielles. Ceci explique que ce type de jardinier se plaint de son lieu d'habitation. Plus son installation est ancienne, plus il perçoit le quartier négativement, soit parce qu'il n'a pas pu quitter une situation vécue à son arrivée comme provisoire, soit du fait du voisinage qu'il considère comme s'étant dégradé. Le jardinier isolé témoigne d'un sentiment d'insécurité, voire de dépossession vis-à-vis de son lieu de vie, qui l'empêche d'y développer des pratiques de sociabilité. Sa venue au jardin partagé correspond donc à une recherche de rencontres avec des personnes qui, de son point de vue, lui ressemblent et auprès desquelles il se sent plus à l'aise. Ainsi, lors de discussions au jardin, Josiane est très souvent négative sur la vie du quartier. Elle redoute les vols au jardin ou devant le jardin et refuse de sortir les plantes. Elle a spontanément tendance à raconter son passé, notamment aux nouveaux arrivants,

leur expliquant son arrivée des années auparavant et en exprimant ses regrets d'avoir dû rester, ce qu'elle justifie par des raisons économiques : « ceux qui peuvent sont partis, moi je ne peux pas ».

Le jardinier isolé ne pratique pas beaucoup le jardinage mais s'approprie très fortement sa parcelle, souvent personnalisée par l'inscription de son prénom et des décorations qui le singularisent... C'est important pour lui de trouver sa place dans le groupe et de voir celle-ci reconnue et son investissement au jardin participe fortement à la revalorisation de son identité sociale. Ce jardinier vit très douloureusement d'éventuelles remises en question (ou ce qu'il perçoit comme tel) de « sa » place ou de la « propriété » de sa parcelle. Ainsi, lors d'une permanence pendant laquelle le bureau de l'association avait attribué par erreur sa parcelle à une nouvelle adhérente, Josiane s'est emportée, criant qu'elle était là avant. Bien que la présidente lui ait affirmé qu'il s'agissait d'une erreur et que la parcelle en question demeurerait bien la sienne, elle s'est montrée très affectée, s'écriant en larmes à une autre jardinière qui la consolait : « Ici, je compte pour du beurre ! ».

Le jardinier isolé, d'un point de vue à la fois familial et amical, trouve dans le collectif du jardin une forme de reconnaissance qu'il ne rencontre pas nécessairement dans les autres domaines de sa vie sociale. Sa participation au jardin partagé lui apporte aussi un sentiment de sécurité, son isolement relatif le rendant de plus en plus fragile à mesure que son âge avance. Cette fonction presque familiale du collectif de jardiniers, qui assure protection et reconnaissance à ses membres les plus fragiles, est étonnante en regard du caractère éphémère de l'activité du jardin partagé mais apparaît dans chacun des jardins étudiés, témoignant de leur forte puissance d'intégration.

### **Jardinier animateur et jardin porteur de projet**

Le jardinier animateur peut être arrivé depuis plus ou moins longtemps dans son quartier mais entretient avec lui un rapport plutôt positif. Il se situe dans la couche haute des classes moyennes, ce qui lui permet aisance et mobilité dans l'exercice de ses loisirs. Son mode de vie est donc très dynamique et articule des pratiques locales et d'autres plus étendues sur l'ensemble de la ville de Paris. Le jardinier animateur est celui qui possède le plus souvent une maison à la campagne, caractéristique qui vient encore accentuer ses possibilités de mobilité. Son capital culturel est élevé, en accord avec ses sorties très diversifiées. Aimant monter des projets, il est souvent un incitateur dans le collectif. C'est une personne fédératrice de la dynamique de groupe qui prend facilement des initiatives en ce qui concerne l'aménagement du jardin ou sa vie événementielle. En revanche, toujours affairé à mettre en place une animation ou une festivité, il est un peu

moins ouvert à la discussion. Adrienne décrit ainsi son activité dans le jardin :

Quand j'y suis allée, vraiment, c'était pour participer aux animations du jardin, quoi. J'ai plus passé du temps à faire ça qu'à faire du jardin. C'est plutôt dans ce sens-là ce qui m'intéresse aussi, c'est pas uniquement le jardin. C'est rencontrer des gens, c'est faire des choses, c'est participer à la vie d'un quartier.

Le jardinier animateur n'a en général pas de parcelle propre : il jardine peu et exclusivement sur les espaces communs du collectif<sup>4</sup>. Il exerce souvent des fonctions au sein du bureau de l'association. Ne souffrant pas comme le jardinier isolé de la solitude mais craignant l'inactivité, il semble plutôt rechercher le contact des autres pour les entraîner dans ses projets. Il s'épanouit bien mieux dans le collectif, crée facilement des relations et fréquente d'ailleurs certains jardiniers en dehors du jardin. Le caractère éphémère du collectif est bénéfique pour ce type de jardinier, enclin à changer régulièrement d'activité de loisir et inscrit dans une multitude d'appartenances associatives. Enthousiaste et dynamique, il est aussi celui qui s'occupe le plus de l'accueil et suscite des discours valorisants de la part des autres adhérents, admiratifs de son énergie.

### Jardinier gentrifieur et jardin vitrine

Le jardinier gentrifieur<sup>5</sup> partage avec le jardinier animateur un regard plutôt positif sur son quartier à ceci près qu'il en attend une amélioration. Il fait souvent référence en entretien à un projet d'habitat construit sur la durée. Il peut s'agir, pour un jardinier plutôt jeune, de l'achat d'un appartement dans un quartier choisi comme un compromis entre les activités et infrastructures disponibles (notamment scolaires, culturelles et les espaces verts) et le coût du foncier (focalisant le choix sur des quartiers plutôt populaires de Paris ou des communes limitrophes comme Bagnolet). Il peut aussi s'agir, pour les plus âgés, de la volonté de rester dans un quartier, choisi ou non, qu'il a appris à apprécier, et au sein duquel il a pu créer un réseau de sociabilité. Le mode de vie de ce jardinier est axé sur une échelle

<sup>4</sup> La plupart des jardins partagés sont composés de parcelles cultivées collectivement. Lorsque des mini-parcelles individuelles existent, elles sont complétées par des parties communes regroupant les espaces de circulation et de repas, mais aussi des bacs, pots et parcelles cultivables par tous.

<sup>5</sup> La désignation de « jardinier gentrifieur » a été choisie pour souligner l'action induite sur certains quartiers par la mobilisation de ce type de jardiniers, qui participent à la transformation de quartiers populaires investis par des ménages de classes moyennes entraînant une modification de l'ambiance et des représentations du quartier, suivie d'une hausse du coût de la vie et d'un départ des catégories les plus populaires (Clerval, 2013).

locale élargie. Il circule beaucoup à l'intérieur du quartier mais ne se prive pas de quelques excursions plus lointaines dans le cadre de certaines sorties ciblées. Son profil culturel le place dans une position intermédiaire, montrant une culture métissée entre pratiques populaires et légitimes. L'aménagement de son intérieur domestique<sup>6</sup>, sa façon de s'habiller et ses loisirs portent l'empreinte de ces dispositions hybrides.

Le jardinier gentrifieur participe beaucoup aux événements et aux discussions. Il s'occupe parfois d'une parcelle individuelle, toujours des espaces collectifs et prend des initiatives à propos de tout ce qui concerne la vie du jardin. Il occupe en général des fonctions informelles dans le groupe, qui ne lui attribue pas de responsabilités claires mais lui offre une forte visibilité. Considéré comme une personnalité importante du jardin par ceux qui l'apprécient, il ne fait pourtant pas l'unanimité auprès de ceux qui voient, dans ses fréquentes prises d'initiatives, des tentatives d'appropriation du collectif. Sa forte implication s'inscrit dans un investissement plus large à l'égard de son lieu de vie. En effet, il utilise la notoriété du collectif et les représentations qui lui sont associées, séduisantes pour les classes moyennes, comme un moyen de diffuser une image de son quartier qui lui semble valorisante. Le caractère éphémère du jardin ne lui pose pas problème, au contraire, puisqu'il a tendance à multiplier les participations associatives et à s'investir au sein de plusieurs groupes. Il peut ainsi en seulement quelques mois, solidifier un réseau d'acteurs mobilisés pour la défense d'une certaine image de leur quartier. Il s'agit d'un profil très positif pour la vie du collectif, prompt à nouer des relations avec des acteurs stratégiques tels que les élus, les membres de conseils de quartiers, les nouveaux habitants... En revanche, ses efforts se focalisent sur la vie interne du jardin, réduisant son ouverture vis-à-vis de l'extérieur.

Ainsi, quatre types de jardiniers investissent avec force les jardins partagés. Ils trouvent dans ces collectifs associatifs des réponses à différents besoins sociaux. Le caractère éphémère des jardins ne nuit donc en rien à leur capacité d'intégration. Il peut même renforcer leurs effets, d'une part sur les adhérents comme nous l'avons montré, mais également sur les territoires urbains dans lesquels ils sont implantés.

---

<sup>6</sup> Ainsi, chez Cynthia, de la porcelaine design côtoie des petits bibelots traditionnels ramenés de son Sud d'origine, la décoration épurée de la salle de bains tranche avec les affiches Rires & Chansons des WC...



## Effets et enjeux de la nature éphémère du collectif

### Une précarité administrative

Les jardins partagés se caractérisent par leur nature éphémère. Mis en place dans des « dents creuses », des « interstices », des « friches » du tissu urbain, ils sont amenés à disparaître au gré des transformations de la ville. Leur précarité est d'abord administrative. Les conventions d'occupation qui sont supposées encadrer le fonctionnement des jardins ne sont pas toujours signées. Et quand elles le sont, elles ne les protègent que peu voire pas du tout face à l'évolution du foncier. En effet, la loi<sup>7</sup> ne s'oppose pas à la fermeture d'un jardin, mais garantit seulement aux collectifs de jardiniers de se voir proposer un autre terrain en cas de délogement. Or, le difficile déménagement des plantations et le relatif éloignement du second terrain aboutissent fréquemment à la disparition du jardin. Les réponses à l'enquête par questionnaire montrent que les adhérents sont très peu informés de leurs conditions d'occupation qu'ils qualifient souvent de « précaires ». Ils n'ont visiblement aucun recours administratif ou, en tout cas, ne les connaissent pas. Le caractère éphémère des collectifs de jardins partagés émane aussi du fait que leur installation est la résultante d'une concurrence d'usages. En effet, les terrains sur lesquels ils sont créés sont fréquemment soit en attente d'usage, soit investis par des activités et des groupes jugés moins désirables par les municipalités, tels que des SDF ou des bandes de jeunes. La mise en place d'un jardin partagé relève donc de la prescription d'usage et situe les jardiniers dans une hiérarchie entre des occupants souhaités et d'autres qui le sont moins. Peu solides d'un point de vue administratif, pris au cœur de concurrences d'usages dans un tissu urbain dense et soumis à des changements rapides, les jardins partagés sont à de multiples titres éphémères, ce dont leurs adhérents sont conscients. Mais, paradoxalement, cette fragilité liée à l'éphémère peut venir consolider le groupe.

Provoquant « plus qu'ailleurs des comportements d'appropriation<sup>8</sup> », le jardin est l'objet d'un fort engouement et d'une vive mobilisation lorsqu'il se trouve en danger, en voie de récupération par des acteurs institutionnels ou non. Ainsi, le Jardin Solidaire, dans

<sup>7</sup> La proposition de loi n° 368 relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion vise à regrouper les différents types de jardinage urbain collectif et à étendre à tous la réglementation concernant les jardins familiaux qui stipule notamment l'obligation de relogement. « Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion » : <http://www.senat.fr/leg/pplo1-368.html>, consulté le 23 octobre 2015.

<sup>8</sup> Jolé M., Tonnelat S., Newman A. (2009), *Le public des jardins de Paris entre observation et action*, Rapport de recherche pour la Ville de Paris, Laboratoire Vie Urbaine, p. 54.

le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été visé par plusieurs tentatives de reprise de la part de la municipalité qui souhaitait construire un gymnase sur le terrain occupé (Sichet, 2005). La résistance aux actions municipales a contribué à cimenter le groupe qui, conscient que le jardin ne serait pas pérenne, s'est réorganisé à plusieurs reprises pour tenter de le réinstaller. Cette volonté de défendre un espace pensé dès sa création comme éphémère s'est révélée structurante pour le collectif en renforçant son identité.

### Les « prédateurs » du jardin

La défense du jardin éphémère revêt des expressions particulières. L'idée de prédation, par exemple, est invoquée par l'ensemble des jardiniers rencontrés en entretien, qui se saisissent de leurs préoccupations écologiques pour justifier leur attitude fermée vis-à-vis d'intrus qui pourraient mettre en danger le jardin. Dans des quartiers mélangés, les jardiniers socialement proches redoutent l'arrivée dans le groupe de profils divergents susceptibles de renégocier le fonctionnement du collectif. Ils mobilisent alors toute une rhétorique autour de la notion de prédation pour aboutir à une « définition de la place des autres, et de qui sont les autres<sup>9</sup> ». Le jardin est ressenti comme éphémère à un nouveau niveau : non seulement il peut être déplacé, mais la forme de nature en ville qu'il incarne est menacée par les conditions environnementales actuelles. Les extérieurs sont alors perçus comme susceptibles de perturber une harmonie que toute intrusion risquerait de déstabiliser.

Ainsi, Dominique assimile le comportement des enfants de la cité voisine, venus jouer avec les têtards de la mare creusée dans le jardin, à une violation de la nature : « On a une place qui doit être respectueuse des autres habitants du jardin. Et il y a eu des prédatations de têtards, enfin des trucs... » Le terme de « prédation », désignant le fait de tuer une proie afin de s'en nourrir apparaît comme extrêmement fort, voire exagéré, pour décrire le comportement d'enfants qui ont joué avec les têtards sans nécessairement prendre garde au fait que cela pouvait les blesser. La véhémence du discours de Dominique exprime une fermeture aux « autres ». Les personnes extérieures au jardin sont perçues comme ignorantes, voire indifférentes aux pratiques écologiques, et ainsi, au seul type de rapport à la nature qui ici soit légitime. Le caractère éphémère du jardin partagé, de par sa précarité administrative et par sa fragilité de nature urbaine, participe ainsi à souder le collectif, réuni dans la défense d'un bien d'usage amené à disparaître.

<sup>9</sup> Tissot S. (2014), « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, *Les espaces de l'entre-soi*, Paris, Seuil, p. 8.

## À chacun sa place : la formation du groupe

Mais l'éphémère tend également à assouplir les règles qui conditionnent l'accès. Ainsi, le recrutement des nouveaux membres, peu formés mais déterminés, est d'autant plus informel que le jardin partagé n'est pas conçu pour durer très longtemps et que, comme l'explique une jardinière, « toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre ». Le collectif recrute donc sans procédure, revendiquant l'absence de contraintes pesant sur le jardin. La conséquence de ce mode de recrutement est qu'il se déroule à l'intérieur de réseaux préexistants et reproduit des formes de sociabilités déjà entamées ailleurs. Le caractère éphémère du collectif de jardiniers partagés n'empêche donc pas le groupe de se constituer selon des règles sociales d'homogamie. Au contraire, en faisant apparaître la régulation du recrutement (listes d'attentes...) comme superflue dans le cadre d'une activité limitée dans le temps, il facilite le recours à des processus de recrutement basés sur la seule interconnaissance aboutissant à une véritable situation d'entre-soi. Si les règles formelles sont écartées, les règles informelles régissant les rapports sociaux sont donc bien présentes et cimentent un groupe amené à se reformer dans d'autres contextes si le jardin partagé vient à disparaître.

## La persistance des liens créés au jardin

Les liens créés à l'intérieur du collectif éphémère ne disparaissent pas nécessairement avec lui. L'investissement au jardin s'inscrit à l'intérieur d'une multitude d'appartenances choisies à l'échelle du quartier, voire dans un périmètre plus large. Les adhérents se retrouvent au jardin, mais également à la sortie de l'école, lors des réunions du conseil de quartier, au marché du samedi matin, au cours de chant... Ainsi que l'ont déjà démontré des enquêtes sur les pratiques de sociabilité<sup>10</sup>, celles-ci sont cumulatives. Les membres de jardins partagés, fortement diplômés, occupant des positions favorables dans la hiérarchie sociale et ayant des pratiques culturelles développées et légitimes bénéficient de toutes les dispositions nécessaires à créer et entretenir des réseaux de sociabilité.

Les échanges, l'établissement de liens sont facilités par le fait que les membres se ressemblent. La plupart des adhérents se voient en dehors du jardin. Une fois les liens établis, qu'il s'agisse de sorties au théâtre, de rendez-vous donnés à la distribution de l'AMAP ou d'invitations à dîner, les occasions ne manquent pas de se fréquenter. Les relations favorisent souvent l'amitié, qui se poursuit lorsque le jardin ferme ses portes. Il n'est pas rare que les adhérents se réorganisent en petits groupuscules et fondent un ou plusieurs autres jardins, ou

<sup>10</sup> Voir par exemple Héran F. (1988) « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, p. 3-22.

bien s'investissent ensemble dans une autre activité associative de proximité. Pour reprendre notre typologie, ce sont les jardiniers animateurs et gentrificateurs qui ont le plus de facilités à entretenir ces liens et à les conserver une fois le collectif dissout. À l'opposé, les jardiniers opprimés et isolés manifestent moins d'aisance à poursuivre les relations entamées au jardin et vont plutôt reporter leur investissement sur une nouvelle structure associative de proximité. Ainsi, la nature éphémère du collectif de jardiniers n'induit pas une rupture des liens à la fermeture du jardin. Si le collectif peut être dissout, il en reste des traces, qui vont se recomposer dans d'autres groupes, d'autres manières de faire lien, d'autres formes de sociabilités. Les relations nées ou renforcées au jardin se poursuivent, tissant entre les acteurs un réseau fondé sur une proximité de modes de vie et de loisirs.

La typologie des jardiniers montre que tous ont en commun un besoin de reconnaissance, satisfait par le lien de participation électorale qu'ils trouvent dans leur valorisation au sein des collectifs éphémères. De plus, les relations qui s'y nouent constituent des liens faibles (Granovetter, 1973), qui apportent aux jardiniers d'autres informations, d'autres références que les seules partagées dans le cadre des liens forts, à l'intérieur des cercles familiaux ou amicaux resserrés. Le caractère éphémère de ces collectifs ne restreint donc pas leur capacité à intégrer leurs membres et à constituer pour eux une ressource mobilisable. Au contraire, il peut parfois constituer une « valeur ajoutée » à l'association, dans la mesure où il favorise ces formes d'engagement moins contraignantes privilégiées aujourd'hui par les classes moyennes (Ion, 1997). Les jardiniers partagés illustrent bien cette particularité contemporaine. À travers leurs discours se fait jour une préférence pour des pratiques associatives peu coercitives et susceptibles de changer au gré de leurs envies. Ces pratiques n'en sont pas moins précieuses pour la vie sociale des acteurs, les collectifs de jardiniers étant susceptibles de remplir plusieurs fonctions sociales dans un temps circonscrit. De plus, leur caractère éphémère fournit une motivation supplémentaire à la constitution d'un esprit de groupe solide, amené à se pérenniser.

De même que les liens se perpétuent une fois le collectif dissout, son action sur le territoire se poursuit bien au-delà de l'existence circonscrite du jardin. Inhérent à son existence, le caractère éphémère n'entrave pas sa capacité à agir sur le quartier environnant, et en particulier à favoriser la mobilisation d'acteurs susceptibles d'intervenir sur le territoire. Dans ces quartiers en transformation, un faisceau de projets met en avant la culture et les styles de vie portés par les classes moyennes et supérieures. La plupart de ces collectifs se font puis se défont, maintenant leur influence et diffusant des valeurs spécifiques bien après leur durée d'existence. Les jardins partagés

témoignent ainsi d'une transformation des modes de vie qui reste perceptible même après leur disparition. Ces collectifs éphémères participent à l'évolution des quartiers, les dynamiques sociales se recomposant à une échelle fine dans les pratiques quotidiennes et les loisirs. Ces espaces, pratiqués sur un temps circonscrit, sont tout autant signifiants pour la compréhension des processus de gentrification que les espaces plus pérennes. Ils tendent même à constituer des « avant-postes<sup>11</sup> » des transformations.

## Bibliographie

- Baudelet L., Basset F., Le Roy A. (2008), *Jardins partagés. Utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre Vivante.
- Cabedoce B., Pierson P. (1996), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers 1896-1996*, Grane, Créaphis.
- Clerval A. (2010), « Les dynamiques spatiales de la gentrification à Paris », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 505, *Espace, société, territoire*, <https://cybergeo.revues.org/23231> (consulté le 9 septembre 2015).
- Clerval A. (2013), *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte.
- Collet A. (2010), *Génération de classes moyennes et travail de gentrification : Changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*, thèse de sociologie et anthropologie.
- Granovetter M. (1973), « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78, p. 1360-1380.
- Guyon F. (2008), « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 134, *Repenser l'espace et le politique*, p. 131-147.
- Héran F. (1988) « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, p. 3-22.
- Ion J. (1997), *La fin des militants ?*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier (Enjeux de société).
- Jolé M., Tonnelat S., Newman A. (2009), *Le public des jardins de Paris entre observation et action*, Rapport de recherche pour la Ville de Paris, Laboratoire Vie Urbaine.
- Paugam S. (2009), *Le lien social*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- Sichet F. (2005), « Le jardin solidaire », *Polia. Revue de l'art des jardins*, 4, p. 119-124.
- Tissot S. (2014), « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, *Les espaces de l'entre-soi*, p. 4-9.
- Weber F. (1998), *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin (Socio-Histoires).

<sup>11</sup> Clerval A. (2010), « Les dynamiques spatiales de la gentrification à Paris », *Cybergeo: European Journal of Geography* : <https://cybergeo.revues.org/23231> (consulté le 9 septembre 2015).